

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1/01/2014 au 31/12/2014

ASSOCIATION PLANTE & CITE
Agrocampus Ouest, Centre d'Angers
I.N.H.P.
2, rue André Le Nôtre
49000 ANGERS

Numéro SIRET : 48870109500017

Code APE : 6311Z

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE
COMPTABLE

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association PLANTE ET CITE relatifs à l'exercice 2014 clos le 31 décembre 2014.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	969 937 €
- Produits d'exploitation	1 086 159 €
- Résultat net comptable.....	39 251 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à cette mission.

Fait à Angers, le 8 avril 2015

ROSSIGNOL & ASSOCIES

Stéphane ROSSIGNOL

6, rue Rabelais 49000 Angers - contact@rossignol-associes.com
tel : +33 (0)2 41 88 82 31 - fax : +33 (0)2 41 86 71 75

SARL d'expertise comptable et de commissaires aux comptes au capital de 898 500 euros
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers
R.C.S. d'Angers 524 313 681 - N° intra-communautaire : FR 16524313681

Association Plante & Cité

2 rue André Le Nôtre

49000 ANGERS

COMPTES ANNUELS

ROSSIGNOL & ASSOCIES

6, rue Rabelais

49000 ANGERS

02-41-88-82-31

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	696 019	478 910	217 108	168 838	48 270	28.59
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				27 209	27 209	100.00
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	23 702	23 702				
	Autres immobilisations corporelles	77 911	45 963	31 948	12 961	18 988	146.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 357		3 357	3 357		
	TOTAL I	800 989	548 575	252 414	212 365	40 049	18.86
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes				312	312	100.00
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	2 401		2 401	2 452	51	2.08
	Autres créances	611 516		611 516	426 747	184 768	43.30
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	98 058		98 058	103 204	5 145	4.99
	Charges constatées d'avance (3)	5 548		5 548	5 272	276	5.24
	TOTAL III	717 523		717 523	537 987	179 536	33.37
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 518 512	548 575	969 937	750 352	219 585	29.26

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014 12		Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	261 135		225 124		36 011	16.00
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	39 251		36 011		3 241	9.00
	Autres fonds associatifs						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	263 380		160 894		102 486	63.70
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	TOTAL I	563 766		422 029		141 737	33.58
	Comptes de liaison						
DETTE (I)	TOTAL II						
	Provisions pour risques	17 067		26 487		9 420	35.56
	Provisions pour charges						
Comptes de Régularisation	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	17 067		26 487		9 420	35.56
	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 185		35		1 150	NS
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 344		132 763		8 581	6.46
	Dettes fiscales et sociales	81 642		70 778		10 864	15.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 914		19 196		4 282	22.31
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	Autres dettes	4 893				4 893	
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	145 126		79 064		66 062	83.55
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	TOTAL IV	389 104		301 837		87 267	28.91
	Ecarts de conversion passif (V)						
		969 937		750 352		219 585	29.26

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	23 316	17 438	5 879	33.71
Production stockée				
Production immobilisée	41 010	23 333	17 678	75.76
Subventions d'exploitation	700 617	717 226	16 608	2.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	24 375	14 528	9 846	67.77
Collectes				
Cotisations	294 615	288 135	6 480	2.25
Autres produits	2 225	821	1 404	170.96
TOTAL I	1 086 159	1 061 481	24 679	2.32
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	361 306	372 091	10 785	2.90
Impôts, taxes et versements assimilés	25 953	32 174	6 220	19.33
Salaires et traitements	437 110	400 158	36 952	9.23
Charges sociales	182 197	159 945	22 252	13.91
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	119 047	113 483	5 565	4.90
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 000	1 732	8 268	477.37
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	3 533	37 064	33 531	90.47
TOTAL II	1 139 147	1 116 647	22 500	2.01
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	52 988	55 167	2 179	3.95
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 223

3 398

819

36 463

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				5	5	100.00
Autres intérêts et produits assimilés		800		731	70	9.52
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		800		736	64	8.76
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		800		736	64	8.76
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		52 188		54 431	2 243	4.12
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		92 190		90 441	1 748	1.93
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		92 190		90 441	1 748	1.93
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		751			751	
TOTAL VIII		751			751	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		91 439		90 441	998	1.10
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		1 179 149		1 152 658	26 491	2.30
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		1 139 898		1 116 647	23 250	2.08
SOLDE INTERMEDIAIRE		39 251		36 011	3 241	9.00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		39 251		36 011	3 241	9.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 969 937 Euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 39 251 Euros ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et aux textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité d'activité,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément à l'application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat et frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et les durées d'utilisation suivantes :

- Plateforme informatique	3 ans
- Logiciels	3 ans
- Matériel d'expérimentation	3 ans
- Agencements et installations	4 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 4 ans
- Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Subventions

Les subventions sont comptabilisées dès l'accord d'attribution. Les subventions affectées à l'acquisition de biens immobilisés sont inscrites en subventions d'investissement et rapportées aux résultats au même rythme que les biens qu'elles financent. Les subventions de fonctionnement ou d'équilibre sont portées en subventions d'exploitation de l'exercice.

Lorsque la convention vise à la fois des dépenses d'investissement et de fonctionnement, la subvention est enregistrée en subvention d'investissement et/ou en subvention d'exploitation selon la nature des dépenses financées.

Le montant définitif des subventions accordées n'est acquis que lorsque l'Association a transmis à l'organisme financeur le rapport final et les justificatifs des dépenses engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont donné lieu à comptabilisation d'une provision inscrite au bilan en « provisions pour risques et charges ».

Ces engagements ont été calculés pour le personnel présent à la clôture de l'exercice, en fonction de la convention collective des bureaux d'études techniques.

Informations complémentaires

Rémunérations des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles

Le montant des rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres salariés et bénévoles s'est élevé à 108 231 € pour l'exercice 2014.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	565 787		157 441
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 702		
Installations générales agencements aménagements divers	4 576		3 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 297		25 637
TOTAL	76 574		29 614
Prêts, autres immobilisations financières	3 357		
TOTAL	3 357		
TOTAL GENERAL	645 718		187 055

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		27 209	696 019	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 702	
Installations générales agencements aménagements divers		4 576	3 977	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	73 934	
TOTAL		4 575	101 613	
Prêts, autres immobilisations financières			3 357	
TOTAL			3 357	
TOTAL GENERAL		31 784	800 989	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	369 739	109 171		478 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 702			23 702
Installations générales agencements aménagements divers	3 215	1 694	4 576	333
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 697	8 933		45 630
TOTAL	63 614	10 627	4 576	69 665
TOTAL GENERAL	433 353	119 798	4 576	548 575

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	109 171				
Instal.générales agenc.aménag.divers	943		751		
Matériel de bureau informatique mobilier	8 933				
TOTAL	9 876		751		
TOTAL GENERAL	119 047		751		

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	225 124		36 011		261 135
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 011	36 010	39 251	0	39 251
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	160 894		194 676	92 190	263 380
Provisions réglementées					
TOTAL I	422 029	36 010	269 938	92 190	563 766

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 487	10 000	19 420		17 067
TOTAL	26 487	10 000	19 420		17 067
TOTAL GENERAL	26 487	10 000	19 420		17 067
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 000	19 420		

Les subventions font éventuellement l'objet, postérieurement à leur attribution, de rectifications pour divers motifs, par les financeurs. Afin de respecter le principe de prudence, l'Association a doté une provision d'un montant de 10 000 € afin de tenir compte du risque de reversement d'une quote-part de subventions antérieurement attribuées et utilisées. Les autres provisions pour charges correspondent à hauteur de 7 067 € à la provision pour indemnité de fin de carrière.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 357	3 357	
Autres créances clients	2 401	2 401	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 525	8 525	
Divers état et autres collectivités publiques	597 340	597 340	
Débiteurs divers	5 651	5 651	
Charges constatées d'avance	5 548	5 548	
TOTAL	622 822	622 822	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	141 344	141 344		
Personnel et comptes rattachés	26 319	26 319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 755	47 755		
Autres impôts taxes et assimilés	7 568	7 568		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 914	14 914		
Autres dettes	4 893	4 893		
Produits constatés d'avance	145 126	110 758	34 368	
TOTAL	387 919	353 551	34 368	

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Ministère Egalité territ	54 781		54 781	54 781	
Valhor expérimentation	78 185		70 814	70 814	
Valhor outils	52 575		48 861	48 861	
Valhor Végébase	11 399		11 399	11 399	
Valhor Compamed	17 935	13 770	10 997	2 773	
Onéma Ecophyto 2018-2014	194 312		194 312	194 312	
Onéma Vegepp	36 160	5 274	5 274		
ANR (CNRS) Jassur	16 990	15 363	1 721		13 642
ANR (CNRS) Ecoville	36 416		400	36 416	36 016
ADEME projet Siterre	34 723	27 604	9 535		18 069
Fédération Cons. Botaniq	2 752		2 752	2 752	
Fondation France	4 758			4 758	4 758
GRDF	42 500		42 500	42 500	
Région PDL Urbio	57 617		531	57 617	57 086
Région PDL Greenprotect	24 900	14 988	1 414		13 574
AFAHC	10 830		10 830	10 830	
TOTAL	671 329	76 999	460 617	526 763	143 145

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	597 340
Total	597 340

Les produits à recevoir enregistrés en « autres créances » correspondent au solde des subventions attribuées et non encore versées. Les subventions à recevoir s'élèvent à 104 029 € (45 494 € au 31/12/2013) pour les subventions d'investissement, et à 493 311 € (380 619 € au 31/12/2013) pour les subventions d'exploitation

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 685
Dettes fiscales et sociales	44 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 914
Total	146 264

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 548
Total	5 548
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	145 126
Total	145 126

Les produits constatés d'avance correspondent à hauteur de 143 146 € aux subventions attribuées au cours de l'exercice 2014 mais affectées à des opérations non terminées ou non réalisées à la clôture de l'exercice. Le montant des subventions figurant à ce poste s'élevait à 76 999 € au 31 décembre 2013.

Subventions d'équipement

Le montant des subventions d'investissement attribuées au cours de l'exercice 2014 s'élève à 194676 € et se détaille comme suit :

- Fonctionnalités « Compamed » financées par Valhor : 2 771 €,
- Fonctionnalités « Végébase » financées par Valhor (10 466 €) et le Conseil Régional des Pays de la Loire (14 951 €),
- Fonctionnalités du site Ecophyto financées par Onema : 5688 €,
- Refonte du site internet de l'Association financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire : 42 816 €,
- Matériels informatiques et mobilier financés par le Conseil Régional des Pays de la Loire : 15 501 €,
- Investissements à venir pour l'année 2015 financés par le Conseil Régional des Pays de la Loire : 102 483 €.

Le montant des subventions d'investissement rapporté au résultat de l'exercice s'élève à 92 190 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 513 € et relève intégralement du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont déterminés en appliquant une méthode actuarielle. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,98 %,
- Taux d'évolution des salaires : 1,00 %,
- Taux de rotation du personnel : de 2 % à 5 % selon la catégorie de personnel,
- Taux de charges sociales : 47,94 %,
- Table de mortalité : INSEE 2008-2010 actualisée,
- Age de départ à la retraite retenu : 62 ans.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est de 899. Aucune heure n'a donné lieu à demande.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote-part subvention investissement	92 190	
Total	92 190	
Charges exceptionnelles		
- Amortissement exceptionnels	751	
Total	751	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnités journalières salariés	814
Remboursements formations	2 980
Remboursements DIF	191
Remboursements frais divers	970
Total	4 955

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Imprimés	971	
- Ecart provisions honoraires	1 410	
- Régularisation cotisations sociales	73	
- Ecart subventions obtenues	944	
Total	3 398	
Produits		
- Régularisation cotisations sociales	351	
- Ecart subventions obtenues	1 872	
Total	2 223	

ASSOCIATION PLANTE ET CITE

Association Loi 1901

**26 Rue Jean Dixmeras
49066 ANGERS CEDEX 1**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

ASSOCIATION PLANTE ET CITE

Association Loi 1901

**26 Rue Jean Dixmeras
49066 ANGERS CEDEX 1**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 02 décembre 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION PLANTE ET CITE
tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 18 février 2015.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et le traitement des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 26 mars 2015

SAS SOREX

Commissaire aux Comptes



Bruno **BIOTEAU**

Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social